

Analyse sémantico-cognitive des prépositions "dans / sur" en arabe et français

SASSANE Ali

University Putra Malaysia

Résumé

Dans ce papier, nous proposons une étude contrastive entre l'arabe et le français à propos de l'emploi des prépositions « dans / sur ». Ainsi, les apprenants arabophones se trompent dans l'emploi des prépositions en français langue étrangère. En effet, certains auteurs pensent que ces erreurs sont liées à la méconnaissance des différentes valeurs locatives ou temporelles actuelles du français ou à l'influence de la langue arabe. Ainsi, le traitement automatique des langues naturelles ignore souvent la préposition dans l'analyse syntaxique ou sémantique faute de pouvoir s'appuyer sur des bases descriptives fiables. Toutefois, on constate que les deux phrases expriment le même sens tandis que la préposition utilisée en langue arabe n'équivaut pas à celle de la langue française. Ceci engendre une confusion chez les apprenants arabophones entre « dans/sur ». Cette situation peut être expliquée par la nature conceptuelle des compléments et des représentations sémantico-cognitives. Le but de cette étude est de démontrer que la particularité d'un choix pour une préposition en arabe ou en français dépend d'un processus cognitif nécessaire à la production et à la compréhension des expressions spatiales ou temporelles.

Introduction

Pour les arabophones, la complexité des règles d'emploi des prépositions en français est une source de difficultés pour l'enseignement du français. Ainsi, le traitement automatique des langues naturelles n'a pas encore réussi à mettre en œuvre un système de reconnaissance, qui serait capable d'analyser sémantiquement l'emploi polysémique des prépositions spatio-temporelles. Néanmoins, Christopher Habel (1997: p. 215) a réussi à différencier entre les notions de « représentation spatiale » et de « représentation de l'espace ». Ainsi, il a abordé les problèmes de la linéarisation discursive pour faire apparaître la manière dont les représentations spatiales

affectent la planification du discours dans la description de plans. Dans la même logique, les lexicographes n'ont pas trouvé d'autre solution que d'en énumérer ses différents emplois, en lui attribuant le plus souvent une interprétation « locative » ou « temporelle ». De leur côté, les linguistes comme Ludo Melis qui a présenté les principales problématiques et questions soulevées par l'étude des prépositions ainsi que de la façon dont elles sont appréhendées selon les divers postulats théoriques. De même d'autres éminents linguistes ont étudié l'emploi des prépositions, à titre d'exemple, l'ouvrage de George Kleiber : « *La sémantique du prototype* » et l'ouvrage classique de Claude Vandeloise : « *L'espace en français* ». Nous empruntons à Claude Vandeloise les termes de site (objet de référence) et de la cible (objet à localiser) pour indiquer le point de repère. Plus récemment les cognitivistes s'y sont également intéressés, qui étudient la manière dont l'esprit construit ses catégories et conceptualise les objets du réel. En plus, ces derniers traitent de façon variable d'une approche à l'autre, la représentation des informations spatiales et/ou de celles véhiculées par les prépositions. Selon les courants cognitivistes, le langage humains n'est pas autonome des autres activités humaines, plus particulièrement la perception et l'action. En effet, le chapitre de Wolfgang Klein et Ralf Nüse fait apparaître que la description de l'espace repose sur le fonctionnement d'un système éminemment complexe, au sein duquel interagissent des facteurs syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. En même temps, la syntaxe d'inspiration générativiste qui considère la préposition non plus comme le simple introducteur d'un groupe dont le nom serait l'élément essentiel, mais comme la tête d'un syntagme. Soulignons que notre corpus est constitué de phrases représentatives des principales erreurs d'apprenants arabophones. Notre étude essaie de répondre aux

questions suivantes: Quelles sont les conditions nécessaires pour l'emploi en arabe et en français des prépositions spatiales « dans ou sur »? Quelles sont les formes des images mentales reflétées par ces prépositions en arabe et français ?

Le choix d'une telle approche comparative se justifie par un double raisonnement. D'abord, une telle approche représente un objectif didactique pour les apprenants arabophones, dans la mesure où elle contribuerait à circonscrire autant que faire se peut les différents emplois des prépositions « dans/sur » afin qu'ils puissent éviter la confusion entre-elles. Ensuite, une étude comparative entre deux langues de typologies différentes ; la langue arabe est une langue sémitique alors que le français est une langue indo-européenne. L'idée est vraiment stimulante mais la démarche paraît difficile car les langues conçoivent l'espace d'une façon relative, c'est-à-dire l'espace est proportionnel aux objets qui l'occupent (Miller – Johnson – Laird 1976: p. 375-380). Pour nous, il s'agit de tenter de distinguer entre les logiques fondamentales des processus cognitifs chez les apprenants arabophones et la particularité de leur langue. Un tel raisonnement est compliqué et ne sera être qu'esquissé dans la présente étude.

1. Sémantique cognitive

Aucune théorie cognitive ne pourrait oublier la façon dont l'être humain « expérimente » l'espace, le mémorise et s'en crée des représentations mentales ou matérielles pour planifier ses déplacements ou anticiper les réactions d'autrui. Dès lors la cognition spatiale constitue un domaine essentiel pour les sciences cognitives en général et les sciences du langage en particulier. La linguistique cognitive est une nouvelle discipline qui s'est développée grâce à des chercheurs comme Spang-Hassen (1993 : p. 23). pour qui la structuration de l'espace n'est pas du tout comme une donnée immédiate. Mais le résultat d'un processus cognitif très complexe ; la structuration

que l'on perçoit comme une donnée objective est formée selon les besoins de l'homme, à partir des critères fonctionnels et non d'après des critères uniquement géométriques, puisqu'il ne s'agit pas de décrire un monde physique à l'aide de terminologies des sciences naturelles, mais on décrit un espace mental. Ainsi, Langaker (1999: p.1) précise que l'approche cognitive présuppose qu'on ne peut pas décrire la langue sans prendre en considération les processus cognitifs. Les structures grammaticales ne constituent pas de système autonome formel, mais forment un continuum symbolique. Il constate qu'il est sans intérêt d'analyser des unités grammaticales sans référence à leur sémantique. Tandis que d'autres proposent d'analyser l'emploi des prépositions en faisant apparaître en elles les représentations et les schémas conceptuels des locuteurs nécessaires à la production et à la compréhension de ces expressions spatiales. Par ailleurs, Les différentes théories et approches qui appartiennent au domaine de la sémantique cognitive, partagent le concept que le sens est un phénomène mental qui doit être décrit comme tel qu'il est. Or, parfois, la polysémie rend l'étude des prépositions difficile car la construction et la description des relations spatio-temporelles manifestent des différences radicales d'une langue à l'autre à cause de leurs sens non arbitraires. Dans ce cas, comment la représentation des conditions d'applicabilité peut-elle alors être confondue avec le signifié ? Sans doute parce que les prépositions sont regardées comme autant de manières de coder certaines conceptualisations de la réalité externe. La contribution sémantique des prépositions est alors identifiée aux modes de conceptualisation qu'elles imposent, et en cela, la sémantique cognitive reconduit l'assimilation séculaire du signifié au concept (Rastier F. 1993, pp. 153-187).

2. Localisation spatiale avec la préposition « dans »

L'organisation spatiale occupe une place très importante dans la cognition humaine. Selon Driven (1989), il existe quatre notions spatiales : le lieu qui indique où l'entité se trouve dans l'espace, la provenance d'où l'on vient, la destination où l'entité se rend ou bien la voie que l'entité suit. Cependant, Vandeloise (1986 : p. 225) nous parle de la cible en tant qu'unité située dans un sens large qui incluse les situations spatiale, temporelle, figurée, etc. Alors que le site ou « situeur » qui exprime l'objet de référence ou le repère. Empruntons à Vandeloise son exemple: *La voiture est dans le garage.*

Dans ce cas, la cible est « la voiture » et le site est « le garage », le rapport entre eux exprime un rapport de *localisation*. Cependant, il existe des contraintes référentielles à propos du choix de la cible et du site, dans la mesure où la cible est une entité relativement petite et difficile à repérer. En plus, elle est susceptible de bouger par rapport au site qui est plus grand et relativement stable. Ce point est expliqué par à (Vadeloise, 1986 : p. 34).

- *L'épingle est près du château.*
- *?Le château est près de l'épingle.*

Dans le deuxième exemple, la préposition « près de » est censée exprimer une relation de réciprocité entre la cible et le site. Néanmoins, on constate qu'elle est presque étrange ou difficilement acceptable parce qu'elle ne respecte pas les contraintes indiquées ci-dessus (Vadeloise, 1986 : p. 225).

A partir de cette perspective, nous rappelons que l'objectif de cette étude consiste à expliquer pourquoi les apprenants arabophones confondent souvent le sens spatial et temporel des prépositions « dans/sur » ?

Pour ce faire, nous adoptons une approche contrastive en commençant d'abord par présenter l'énoncé en français, ensuite, nous produirons son équivalent en arabe, enfin, nous donnerons l'énoncé correct en français et nous poursuivrons notre analyse. Ainsi soient les exemples suivants:

1. Pierre est assis sur un fauteuil* (*incorrecte*). Traduit en Arabe : 1a. [بيار جالس على الصوفة]

1a. [bya:rja:lisunealasufa]

1b. Pierre est assis dans un fauteuil° (*correcte*).

2. Tu parais plus beau sur cette photo*. Traduit en Arabe : 2a. [تبدو اجمل على هذه الصورة]

2a. [tabduajmalealahadihisura]

2b. Tu parais plus beau dans cette photo°. (*correcte*)

L'emploi de la préposition « sur » dans la première phrase (1) est incorrect. Cette erreur est engendrée par un processus de généralisation. Autrement dit, les arabophones emploient systématiquement la préposition « sur » dès qu'il s'agit de l'action de contact ``s'asseoir`` sur un support (objets) quelle que soit sa composition physique. Ou peut-être, il considère le fait de pouvoir dire par exemple de:

3. Pierre est assis sur une chaise°.

ou

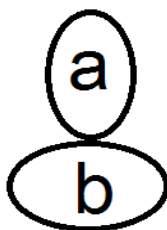
3a. Pierre est assis sur l'herbe°.

Comme le fait de dire : Pierre est assis sur un fauteuil*.

Or, la sémantique du prototype nous renvoie la différence entre la nature de tous ces supports (objets), puis qu'on peut aussi formuler un autre exemple à partir de l'exemple (3a), comme

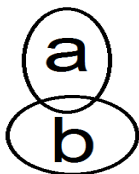
l'exemple (3b). Pierre est assis dans l'herbe°. Dans ce cas, le site (herbe) est long par rapport à la cible (Pierre). Ce qui veut dire dans l'exemple (3a) que la cible est en contact avec le site tandis que dans l'exemple (3b) la cible (Pierre) est incluse dans le site (l'herbe). Autrement dit, l'usage de la préposition « sur » est conceptuellement influencé par la représentation cartographique de la langue arabe. En effet, même les langues sont étroitement liées elles montrent des différences par rapport à la distinction spatiale qui sont classiquement jugées pertinentes. Dans ce contexte (Bores, 1996), à propos de l'anglais nous donne quatre prépositions pour une configuration spatiale spécifique lorsqu'il s'agit de localiser une entité inférieure à une autre (*under, underneath, below and beneath*). (Bores, 1996). En revanche, le français n'a uniquement deux prépositions (*sous and en dessous de*). On en déduit que l'anglais reconnaît une configuration spatiale distincte qui n'a pas d'équivalent mot pour mot en français. Certainement, il y a beaucoup de choses à dire à ce sujet, mais nous préférons renouer avec notre sujet en empruntant à Vandeloise les termes du site et de la cible pour tenter de représenter l'image mentale de la phrase (1) qui se résume : la cible (Pierre) se trouve sur un site (le fauteuil) avec contact entre les deux termes (la cible et le site).

Figure 1: Représentation de l'image mentale de l'exemple 1



Cependant, l'exemple (1b) est acceptable parce que la préposition « dans » exprime le concept de « contenu / contenant », qui se définit comme : « *le contenu bouge vers le contenant et non l'inverse ; le contenant contrôle la position du contenu et non l'inverse ; le contenu est inclus, au moins partiellement dans le contenant* » (Vandeloise, 1986 : p. 227). Selon ce contexte, la cible (Pierre) se trouve partiellement dans un site (fauteuil) ouvert sans ou avec contact signifiant une inclusion partielle. Autrement dit, une partie du corps de la cible (Pierre) est relativement enfoncée dans le site (le fauteuil), à cause de sa particularité physique. Mais, si nous devons suivre cette logique, une question s'y impose. Pourquoi ne peut-on pas dire, dans cet exemple : [à la plage, on s'assoit dans le sable*]. Sachant qu'il est recommandé grammaticalement d'utiliser en langue arabe et français la phrase : [à la plage, on s'assoit sur le sable]? Pourtant, le site (sable) sous le poids de notre corps subirait une partielle déformation ; dans la mesure où on y laisserait une trace sur le site sous la forme d'un « nid de poule ». On en déduit que l'emploi des prépositions est parfois difficile à cerner quand on ne connaît pas les traits sémantiques du site. Ce qui veut dire qu' « on ne s'assoit pas dans un fauteuil [comme] on s'assoit sur une chaise ». Ceci se résume dans le schéma suivant :

Figure 2 : Représentation de l'image mentale de l'exemple N 1b



Selon les trois positions de la cible et du site susmentionnés par Vandeloise, le contenu et le contenant correspondent évidemment à la cible et au site. Cet ensemble complexe est structuré comme une *ressemblance de famille*, et l'erreur dans l'application de la préposition « sur », enfreint le trait 1, mais il accepte les traits 2 et 3, malgré que l'exemple (2b) accepte également les traits 2 et 3, mais il rejette le trait 1. Ceci nous amène à nous interroger sur cette étrange ressemblance : existe-t-elle une parcelle de sens commune à leurs conditions d'emploi ? Existe-t-elle une ressemblance entre l'arabe et le français pour l'emploi des prépositions « dans/sur » ? Pour tenter de répondre à ces deux questions, nous empruntons l'opinion de Brunot (1953) et de Dagenais (1984), pour eux le sens d'une préposition se restreint au fil des ans, c'est-à-dire qu'il se spécialise, et les erreurs commises sont dues à une ignorance des valeurs actuelles. Dagenais ajoute que ces erreurs peuvent s'expliquer également par l'influence de la langue maternelle des apprenants. Ces auteurs avancent des explications générales aux erreurs d'emplois des prépositions sans toutefois faire une analyse au cas par cas. A cet effet, nous pensons que ces fautes auraient un lien direct avec la façon de percevoir le réel. Dans cette logique, Benveniste conclut : « *Chaque langue a une organisation particulière des données de l'expérience [...] Une langue est un outil de communication que l'expérience humaine est analysée différemment dans chaque communauté* ». (Benveniste:1966: p. 211). Autrement dit, notre langue façonne et structure notre processus cognitif. Ceci se traduit sur les figures 3 et 4, dans la mesure où la figure 3, exprime une sorte de projection de la cible (a) sur le site (b) ; c'est-à-dire que la photo (la cible) se superpose sur le site. Tandis que la photo (la cible (a) de la figure 4, est incluse totalement dans le site (b).

Figure 3: Représentation de l'image mentale de l'exemple 2 (la photo est superposée sur le support)

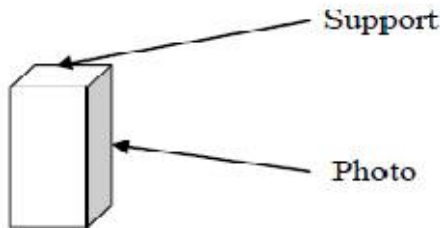
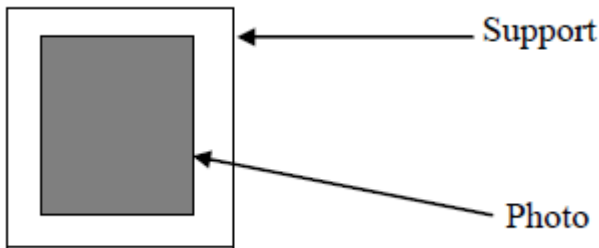


Figure 4 : Représentation de l'image mentale de l'exemple 2b (la photo est inclus dans le support)



Par ailleurs, on pourrait encore ajouter un contraste grâce à ces deux exemples :

C'est dans cette lignée que nous présentons le caractère fonctionnel des prépositions « dans/sur », à travers deux exemples en arabe et en français

4. Il a quelque chose sur le cœur.

4a. Il a quelque chose dans son cœur. Traduit en Arabe : 4a :
[لديه شيء في قلبه]

4a : [ladayhichayun fi qalbihi]

Certes, la ressemblance entre ces deux exemples est frappante, sauf qu'on utilise la préposition « sur », en français et la préposition « dans » en arabe. En plus, ces deux phrases ne relèvent pas du domaine spatial puisqu'elles expriment des sentiments et des réflexions qui ne sont pas localisés dans le *cœur*, mais sont symbolisés par le *cœur*. Nonobstant que le contraste prépositionnel peut être appréhendé en termes spatiaux néanmoins la notion fonctionnelle semble la plus sûre pour les départager. En effet, si le *cœur* ici ne peut pas être considéré comme un espace, il a toujours été le contenant (métaphorique) de nos émotions et de nos pensées. Dans ce contexte, en arabe, on utilise la préposition « dans » pour exprimer l'idée d'un secret, d'un souhait, d'un argument, etc. Cette cible n'est plus contenue mais plutôt portée par le *cœur*. En revanche, l'image évoquée par « sur » en français n'est sûrement pas identique, mais elle exprime l'idée d'un sentiment pas encore digéré.

3. Localisation temporelle avec la préposition « dans »

Il est important de rappeler que la préposition « dans » peut aussi exprimer en arabe et français une localisation temporelle. Néanmoins, la signification de la temporalité se diffère entre ces deux langues, du moins dans l'oral arabe, comme le démontre ces exemples :

5. Je t'appellerai dans cinq minutes°. Traduit en arabe : [خمس دقا فیسوٰنا دیک نق]

5a: 5a [سوٰنا دیک بعد خمس دقا نق]. Traduit en français : Je t'appellerai après cinq minutes*.

5a : [sauna:dikabaɛdakhamsudaqa:q]

Tout d'abord, on remarque que la préposition « dans », qui correspond à l'exemple (5a) est substituée par la préposition « après (ba3da) », en langue arabe, malgré qu'elles expriment une localisation temporelle. Cependant, l'usage de « dans » semble véhiculer un sens assez différent de celui qui lui est habituellement associé. En effet, la préposition « dans » représente la durée de temps, indiqué par le site (5 minutes) et la réalisation de la cible (appel). Ceci, nous permet d'imaginer la situation du locuteur au moment de l'énonciation qui est située dans le présent mais son action se réalisera dans le futur. Cependant, pour les arabophones, il semble que leur action est située dans le passé mais elle se réalisera dans le futur. Dans ce cas, il semble que la préposition n'exprime plus l'inclusion. Ceci peut s'expliquer par le fait que les locuteurs francophones conçoivent le moment de l'énonciation comme une partie inclusive et non concomitante. A ce propos, Ludo Melis pense que :

« ...dans...définit...quantitativement un intervalle au terme duquel se produira l'évènement qui est situé dans l'avenir par rapport au repère temporel impliqué par le tiroir verbal...Parler ici d'inclusion et de transposition de l'emploi spatial semble for hardi. » (Ludo Melis, p. 72).

Par ailleurs, ce qui rend l'emploi de « dans » plus ou moins suspect est dû à sa concurrence avec la préposition « en », qui selon l'évolution synchronique du *Petit Robert* semble remporter son combat contre « dans », dans le domaine temporel, mais elle n'a survécue dans le domaine spatial qu'à travers quelques phrases, plus ou moins fixes et idiomatiques comme : *en prison, en place, en classe*, etc. Ce qui implique que la préposition « en » exprime une inclusion temporelle, sachant également que la préposition « dans » peut avoir un

sens inclusif par rapport à des sites assez généraux tels que : *enfance, jeunesse, passé*, etc.

Revenant à l'exemple 5a, que la grammaire normative française rejette, tandis qu'il est jugé correct en langue arabe. Or, ce qui explique l'erreur des arabophones, c'est la tendance à transposer les réalités linguistiques de la langue maternelle vers la langue seconde. En outre, la préposition « après/ba3da » exprime *logiquement* une relation temporelle et les quelques utilisations rares que l'on peut trouver de « après », en emploi spatial sont à considérer comme des extensions dérivées du domaine temporel. (Ludo Melis, p.73).

Figure 5 : Schéma cognitif de l'exemple N 5

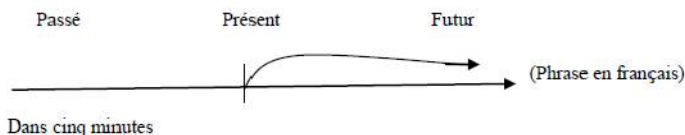
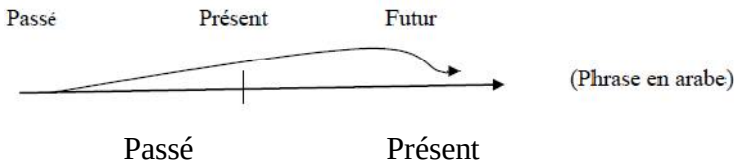


Figure 6 : Schéma cognitif de l'exemple N 5a



Je t'appellerai après cinq minutes

[سؤنا ديك بعد خمس دقائق] = [sauna:dika**baɛdak**hamsudaqa:q]

Afin de trancher entre ces deux prépositions « dans/après », nous prenons les exemples suivants :

6. Il arrivera dans une heure.

6a. Il est arrivé après une heure.

La différence entre ces deux prépositions est due à une réalisation référentielle contextuellement déterminée. Ainsi, on utilise « dans » pour exprimer la durée de l'intervalle située dans l'avenir qui la sépare du moment de l'énonciation. En revanche, on utilise « après » pour exprimer la durée de l'intervalle situé dans le passé par rapport au moment de l'énonciation. Sachant que la préposition « après » pourrait se positionner dans le futur tout en exprimant un rapport de temporalité, comme dans l'exemple suivant :

7. Il arrivera dans trois jours.

7a. Il arrivera trois jours après Noël.

Dans ce cas, on pense que la valeur de postérité exprimée par « après » lui donne la possibilité pour se positionner soit dans le futur ou dans le passé. En outre, Ašić a ajouté : « ...l'éventualité *arriver* n'a pas lieu dans le laps temporel des trois jours mais à sa fin. Autrement dit, la cible *arriver* est concomitante à la borne droite du site...comment expliquer cet usage de *dans* qui est apparemment inconsistant avec son sémantisme ? À l'instar de ce que l'on a indiqué plus haut, Ašić conclut que le sens temporel très précis de « *après* » est trop limité pour avoir sa propre préposition et que la langue doit pour cette raison rééduquer une préposition déjà existante.

Conclusion

L'abondance des études sur les prépositions dans la littérature linguistique n'a pas découragée d'autres chercheurs pour développer ou tenter d'explorer de nouveaux aspects des prépositions. En premier lieu, notre étude contrastive entre le français et l'arabe nous a permis de comprendre l'origine des erreurs chez les apprenants arabophones qui est due au maillage de leur langue maternelle. Ainsi, lorsque l'enfant apprend à parler sa langue maternelle, il intériorise en même temps des mots et des images mentales sur lesquels il

s'appuiera pour l'apprentissage d'une seconde langue. Ainsi, ce processus ne pourrait pas être estompé avant que l'apprenant ne développe une capacité à inhiber sa langue maternelle. Ensuite, la difficulté à appréhender les traits sémantiques des sites lorsqu'ils passent d'une langue à l'autre provoque souvent de la confusion dans l'esprit des arabophones ce qui les expose ipso facto à commettre des erreurs. En outre, la nature évolutive des langues ainsi que le changement des contextes aide énormément les prépositions « dans/après » à se concurrencer entre-elles pour l'acquisition d'un nouveau sens. Autrement dit, le prototype des catégories cognitives n'est pas fixe, mais peut changer quand un contexte particulier est introduit. Plus généralement, l'ensemble de la structure interne d'une catégorie semble dépendre du contexte et, dans un sens plus large, sur notre connaissance sociale et culturelle, qui est pensé pour être organisé dans les modèles cognitifs et culturels. Enfin, selon l'analyse de Vandeloise, la difficulté à décrire de manière adéquate le sens de « dans », par la géométrie ou la logique est due au fait que la langue ne code pas de manière systématique les relations spatiales car, nous percevons le monde comme quelque chose de pratique.

Références

- A`SI`C, T. 2008. *Espace, temps, Prépositions*. Genève, Librairie Droz.
- BORILLO, A. 1998. *L'espace et son expression en Français*, Paris, Ophrys.
- BENVENISTE, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard. Vol1. 356 p.
- BENVENISTE, E. 1954. Nouvelles tendances en linguistique générale, *Journal de psychologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CERVONI, J. 1991. *La préposition, étude sémantique et pragmatique*, Paris, Duculot, Ed.
- DRIVEN, R. 1989. A User's Grammar of English: word, sentence, text, interaction, Compact. *Duisburgwork on language and cultural studies*, Band Frankfurt.
- DENIS, M. 1997. *Langage et cognition spatial*, Paris, Masson.
- DAGENAIS, G. 1984. *Difficultés du dictionnaire de la langue française au Canada*. Boucherville, éditions françaises.

- FORTIS, J.M. 1994. Image de la representation propositionnelle mentale. *Intellectica*, 19, p.253-305.
- FERDINAND, B. 1953. *Pensée et langage*, Paris, Masson.
- HAMMA, B. 2004. Rapport de la préposition en Français. *Journal Français de linguistique appliquée*. The Werelt, Vol. IX, p. 140-141.
- HERSKOVITS, A. 1986. *Langage et cognition spatiale*, Cambridge: CUP, Cambridge.
- HAWKINS, B. 1985. La sémantique des prépositions spatiales anglais, *L.A.U.T.A* 142. San Diego.
- GUILLAUME, G. 1984. *Temps et verbe, suivi par le temps architectural dans les langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- JACKENDOFF, R. 1983. *Sémantique et cognition*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press.
- KLEIN, W. & NUSE, R. 1997. *La complexité de la simple expression de la spatialité dans le langage humain*. Dans Denis (Ed.), *La langue et la cognition spatiale*. Paris, Masson.
- KLEIBER, K. 1990). *La sémantique du prototype*, Paris, Presses Universitaires de France.
- KINTSCH, W. (1974) *La représentation du sens dans la mémoire*, Hillsdale, Mass., Lawrence Erlbaum.
- LANGACKER, R.W. 2008. *Grammaire Cognitive. Une introduction basique*, Oxford: Oxford Presses universitaires.
- MELIS, L. 2003. *La préposition en Français*, Paris, Ophrys.
- RASTIER, F. 1993. Sémantique cognitive: éléments historiques et épistémologiques, *Historioire Epistémologie Langage*. *Langage*15/1, p. 153-187.
- RASTIER, F. 1987. *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France.
- REY A. 1992. *Robert: dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Editions Robert.
- SPANG-HANSEN, E. 1993. La structure de la phrase à celle de l'espace. *Langues*: 110
- Talmy, L. (2000) *Vers une sémantique cognitive*. Vol I. Systèmes Concept Structuring. Cambridge MA: MIT Press.
- TALMY, L. 1983. *Comment le langage structure l'espace?* In H. Pick & L. Acredolo, éd., *Orientation spatiale: théorie, recherche et application*, New York, Plenum Presse.
- VANDELOISE, C. 1993. *Analyse de la préposition dans les faits linguistiques et effets méthodologiques*, *Glossaire* 11: 15-40.
- VANDELOISE, C. 1986. *L'espace en Français*, Paris, le Seuil.
- WILLIAM, G. 1984. *Temps et verbe, suivi par le temps architectural dans les langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- WEISSENBORN, J. 1981. *L'acquisition des prépositions spatiales*. Les problèmes cognitifs et linguistiques en Schwarze, ed, *prépositions Analyse*, Tübingen, Niemeye.